

LETTRÉ D'INFORMATION AUX FAMILLES

Le **30 avril prochain**, notre établissement participera à **LA COURSE CONTRE LA FAIM**, organisée par l'association **Action contre la Faim**.

Ce projet **sensibilise les jeunes au problème de la sous-nutrition dans le monde**, puis les mobilise contre ce fléau lors d'une course solidaire. Elle leur permet de s'impliquer concrètement dans une action de solidarité et leur prouve que **tout le monde peut agir à son niveau**, quel que soit son âge.

Chaque année, **plus de 1 300 établissements scolaires** participent à ce projet citoyen, solidaire et sportif, afin d'aider les populations qui souffrent de la faim. La collecte permettra de poursuivre et intensifier les programmes d'Action contre la Faim au profit des populations les plus vulnérables.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Le 21 mars : séance de sensibilisation et recherche de parrainages

Pour expliquer aux élèves le problème de la sous-nutrition dans le monde, des **séances de sensibilisation** sont organisées au sein des établissements. Elles sont assurées par des membres de l'association et sont l'occasion d'échanges avec les élèves. À l'issue de la séance, chaque élève part à la **recherche de parrainages**. Les personnes qui acceptent de soutenir l'élève lui **promettent un don par tour parcouru** le jour de la course (0,50 cts, 1 €, 2 €, 3 €).

Le 30 avril : la Course au Parc Robinson d'Asnières-sur-Sein

Les élèves prennent le départ de la Course contre la Faim organisée par l'établissement.

La Course contre la Faim n'est pas une compétition. Chaque élève fait de son mieux et court à son rythme.

L'établissement se charge de comptabiliser le nombre de tours effectués.

Dans les 15 jours suivant la Course...

L'élève retourne voir les personnes de son entourage afin qu'elles concrétisent leur promesse de don. En tant que sponsor, **vous vous engagez à multiplier votre promesse de don par le nombre de tours effectués**. Le nombre de tours sera validé par l'établissement, le jour de la course. Pour information, **le parcours fait 500 mètres**.

Les élèves rapportent les dons en chèques (ou espèces) à leur professeur.e

C'est ensuite **l'établissement qui se charge de reverser la somme globale au siège d'Action contre la Faim**. Une fois les dons enregistrés, Action contre la Faim envoie directement à chaque sponsor un **reçu fiscal** pour tout don supérieur ou égal à 8 €.

NOTE IMPORTANTE :

Paiement en ligne

- **Pour une gestion plus simple et sécurisée**, il est recommandé de faire un don en ligne directement sur cette plateforme : jeparraine.cOURSECONTRELAFAIM.org. Un QR-code est également présent sur le livret solidaire de chaque élève.

Paiement par chèque

- Il est également possible de faire **un chèque à l'ordre d'Action contre la Faim**. Nous nous permettons d'insister sur le fait que **chaque personne qui parraine un élève établit un chèque, même pour une petite somme, directement à l'ordre d'Action contre la Faim** pour faciliter l'émission d'un reçu fiscal*. Merci de ne rien inscrire au dos de vos chèques.
- **Si vous devez faire un chèque global** regroupant les dons de plusieurs personnes, merci de ne rien inscrire au dos de vos chèques. Il suffit **d'agrafer à votre chèque la liste des donateurs et donatrices** (si possible non manuscrite) avec leurs coordonnées (nom, prénom, adresse postale) **et le montant du don de chacun.e** avant de le remettre à l'établissement scolaire de votre enfant. Toutefois, si ces personnes ne sont pas rattachées fiscalement en France, elles ne recevront pas de reçu fiscal.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute autre question au **01 70 84 71 37** ou par e-mail à mmbow@actioncontrelafaim.org.

POUR QUE CETTE COURSE SOIT UN RÉEL SUCCÈS, VOUS POUVEZ NOUS AIDER :

- en autorisant votre enfant à participer à ce grand projet de solidarité ;
- en aidant et en encourageant votre enfant dans sa recherche de sponsors ;
- en aidant l'établissement à organiser la Course !

« Avec mes filles, on participera à la course, on y mettra tout notre cœur pour que nos jambes nous portent sur un maximum de kilomètres ! »

Corinne, maman d'Ambre et de Marine, élèves du collège Charloun Rieu à Saint-Martin-de-Crau.

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à ce projet et comptons sur votre soutien !